

DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT AU SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES (Poste régulier à temps plein)

Ce poste est régi par le règlement sur les conditions d'emploi des cadres scolaires du Québec.

NATURE DU TRAVAIL

Selon le mandat défini par la direction générale et sous l'autorité de la direction du Service des ressources éducatives, l'emploi de directrice adjointe ou de directeur adjoint au Service des ressources éducatives consiste à diriger une partie des programmes et ressources d'un ou plusieurs champs d'activités pouvant s'exercer au sein des services éducatifs. Cet emploi comporte l'exercice des fonctions de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation).

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Participer à l'élaboration des politiques de la commission scolaire pour les programmes qu'elle ou il dirige.
- Définir ou collaborer à la définition des objectifs et des politiques propres aux programmes qu'elle ou il dirige compte tenu des politiques et des objectifs généraux de la commission scolaire.
- Établir les programmes, la répartition des responsabilités, les normes et les procédures de mise en œuvre des programmes sous sa responsabilité.
- Diriger des activités, des programmes ou des ressources.
- Évaluer les résultats de la mise en œuvre des programmes sous sa responsabilité.
- Diriger, contrôler et évaluer le rendement du personnel sous sa responsabilité immédiate.
- Assister et conseiller la direction générale ou la direction du Service des ressources éducatives, de même que les cadres des autres services et des établissements, relativement aux programmes sous sa responsabilité.
- Participer à l'élaboration du budget de la direction du Service des ressources éducatives et assurer le contrôle des dépenses pour les ressources et programmes sous sa responsabilité.

ATTITUDES RECHERCHÉES

Nous recherchons une personne :

- Pour qui le travail collaboratif est important et qui a la capacité de faire face aux nombreux défis présents et à venir;
- Qui est en mesure de faire fi de l'ambiguïté et de trouver des solutions novatrices pour l'atteinte des cibles identifiées;
- Qui sait dégager des priorités et des enjeux organisationnels grâce à une vision systémique où l'attention portée aux interactions est primordiale pour la progression de l'organisation.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

(Selon le Décret sur les conditions de travail des cadres des commissions scolaires)

- Grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire;
- Grade universitaire de 2^e cycle en gestion constitue un atout;
- Six années d'expérience pertinente;
- Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre pour un emploi dans le champ de l'enseignement.

La commission scolaire pourrait considérer des candidatures présentant une autre combinaison de qualifications.

LIEU DE TRAVAIL

- Centre administratif

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Les personnes qualifiées et intéressées par cette offre doivent compléter leur dossier candidature en ligne via le portail «**candidatures**» disponible sur le site Internet de la Commission scolaire des Phares (www.csphares.qc.ca), et ce, **au plus tard le lundi 15 janvier 2018, à 9 heures**.

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

SEULES LES PERSONNES RETENUES POUR UNE ENTREVUE SERONT CONTACTÉES